

Le squat de la Grande-Ourse évacué

Une opération d'évacuation a été ordonnée par le préfet, René Bidal, mercredi, sur le site de l'ancienne CPAM. Elle s'est déroulée sans heurts. Une partie de ses occupants ont été déplacés.

Les occupants du squat de la Grande-Ourse se savaient en sursis depuis plusieurs semaines. Leur évacuation pouvait survenir à tout moment dans l'été. Cela ne les a pas empêchés d'être surpris lorsqu'ils ont vu débarqué, dès 6 h du matin, mercredi, des dizaines de membres des forces de l'ordre en tenue d'intervention. « **Les enfants ont eu du mal à comprendre ce qu'il se passait** », témoigne une militante du collectif de soutien de la Grande-Ourse, présente sur les lieux.

Quarante-quatre personnes évacuées

Selon les chiffres donnés par la préfecture, 44 personnes étaient présentes sur le site. Cette population est montée jusqu'à 70 depuis la création du squat. On y trouvait des sans domicile fixe qui partageaient les lieux avec des réfugiés, venus principalement des Balkans et d'Afrique de l'ouest, ainsi que des étudiants sans toit.

L'ordre d'évacuation du squat a été donné par le préfet René Bidal, en poste depuis un peu plus d'un mois. Dans un communiqué, transmis peu

avant 7 h, il justifie l'opération : « **Plusieurs dizaines de personnes, dont le nombre exact fluctue au gré des va-et-vient et qui répondent à des profils sociaux et des situations administratives très différents, occupent illégalement, depuis dix mois, les locaux vacants de l'Institut de cancérologie de l'ouest.** »

Le collectif de la Grande-Ourse regrette de ne pas avoir été informé de l'évacuation. « **Nous avons pourtant envoyé un courrier début juillet à la préfecture pour savoir ce qui était prévu, raconte la militante. On ne nous a rien dit...** »

Deux squats emblématiques évacués en un mois

Une partie du boulevard Daviers a été coupée à la circulation par des barrières métalliques gardées par des gendarmes mobiles.

Seuls les riverains avaient le droit d'entrer dans le périmètre ainsi que quelques occupants du squat de la Grande-Ourse, qui ont négocié parfois plusieurs minutes avec les forces de l'ordre, pour franchir les barrières afin d'aller récupérer leurs affaires personnelles à l'intérieur du squat.

Tout au long de la matinée, un ballet de taxi s'est rendu au numéro 34, du boulevard où se trouvait l'ancienne Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Maine-et-Loire, transformé en squat, il y a près d'un an.

Leur rôle ? Conduire une partie des expulsés à l'hôtel à Beaucouzé où ils séjourneront jusqu'à la fin de la semaine.

En un peu plus d'un mois, Angers a vu deux de ses squats les plus emblématiques évacués, en accord avec une décision de justice datant de novembre 2018. Le 19 juin, plusieurs dizaines de personnes étaient délogées d'un campement de fortune installé au 22, rue du Maine.

Certains sont partis d'eux-mêmes, d'autres ont eu une solution de logement pour six mois. Ceux qui restent ont bâti de nouveaux camps. Dans les rangs des collectifs et des militants qui viennent en aide à ces populations, on estimait que « **le problème avait été déplacé mais pas réglé** ». Ce même sentiment dominait, ce mercredi matin, pour la Grande-Ourse.

Maxime HUTEAU.